

<http://ec-villedomer.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php/spip.php?article251>



Dates des inscriptions année scolaire 2009-2010

- Archives - Année scolaire 2008-2009 - INFOS -

Date de mise en ligne : vendredi 3 avril 2009

Copyright © Ecole de Villedômer - Tous droits réservés

Ecole primaire Emile Bouin VILLEDOMER

02 47 55 04 54

ec-villedomer.chez.ac-orleans-tours.fr

Inscriptions des Â©IÃves pour lâ€™TMannÃ©e 2009/2010

en sections maternelles et Â©IÃ©mentaires

MARDI 5 MAI de 16h30 Ã 19h00

MARDI 12 MAI de 16h30 Ã 19h00

VENDREDI 15 MAI de 8h45 Ã 17h30

Merci de prendre un rendez-vous si aucune de ces dates ne vous satisfait

Â. Lâ€™TMadmission en section maternelle concerne **les enfants nÃ©s en 2006 et avant**, nâ€™TMayant pas frÃ©quentÃ© lâ€™TMÃ©cole de VilledÃ©mer lâ€™TMannÃ©e ou les annÃ©es prÃ©cÃ©dentes.

Les enfants dont lâ€™TMÃ©tat de santÃ© et de maturation physiologique et psychologique constatÃ© par le mÃ©decin de famille est compatible avec la vie collective en milieu scolaire peuvent Ãªtre admis Ã lâ€™TMÃ©cole maternelle. (article 1.1 du rÃ©glement dÃ©partemental)

Â. Les enfants dÃ©jÃ scolarisÃ©s en grande section Ã VilledÃ©mer sont automatiquement inscrits en CP.

Lâ€™TMinscription est prise en compte sur prÃ©sentation des documents suivants :

- **le certificat dâ€™TMinscription dÃ©livrÃ© par le maire de VilledÃ©mer**
- **le livret de famille**
- **un certificat mÃ©dical dâ€™TMaptitude** (1Ã¨re inscription en maternelle)
- **une photocopie du carnet de santÃ©** (lâ€™TMenfant doit avoir subi les vaccinations obligatoires pour son Ã¢ge ou un justificatif de contre-indication doit Ãªtre fourni)
- en cas de changement dâ€™TMÃ©cole, **un certificat de radiation** Ã©manant de lâ€™TMÃ©cole dâ€™TMorigine.

Accueil :

Bâtiment Administrative, Bureau de direction